



Programme Formation

Initiation au débroussaillage, taille de haies et entretien du petit matériel d'espaces verts

Le vendredi 14 novembre 2025 de 9h30 à 17h30
et vendredi 21 novembre 2025 de 9h30 à 17h30

Lieu en cours de définition

10 stagiaires maximum

OBJECTIF

- Savoir travailler en sécurité : connaître les protections nécessaires, identifier les risques, connaître les bons gestes et les postures adaptées
- Apprendre à se servir du matériel de taille et de débroussaillage
- Entretien du petit matériel d'espaces verts (entretiens périodiques et mensuels, diagnostics de pannes courantes et dépannage)
- Gagner en autonomie pour entretenir ses parcelles et ses bois sur la ferme

CONTENU

Durée : 14 heures – 2 jours

Jour 1 : Vendredi 14 novembre : 7h

- Accueil et tour de table
- Module 1 : Théorie
 - La taille, principes de bases et réglementations
 - Présentation du matériel utilisé pour la taille
 - Rappel des consignes de sécurité et d'ergonomie

- La débroussaillage, principes de base et réglementations
- Présentation du matériel utilisé pour le débroussaillage
- Rappel des consignes de sécurité et d'ergonomie

- Module 2 : Mise en pratique en chantier
 - Réglage des machines et accessoires
 - Organisation du travail
 - Débroussaillage et taille de haies

Jour 2 : Vendredi 21 novembre : 7h

- Accueil et tour de table

- Module 1 : Théorie
 - L'entretien périodique
 - L'entretien mensuel
 - Diagnostic de pannes courantes et dépannage

- Module 2 : Mise en pratique en atelier
 - Entretien des matériels utilisés par les stagiaires (affûtage, réglage, réparations...)

- Evaluation et bilan de la formation

INTERVENANT

Laure BALUTEAU sera la formatrice de cette session. Spécialisée dans l'aménagement paysager et l'entretien des matériels d'espaces verts, elle est formatrice au sein du CFPPA forestier de Bazas.

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Agriculteurs.trices du Béarn

Pas de pré-requis

Démarche pédagogique

Cette formation a comme logique de répondre aux principales questions que se posent les participants. Pour cela, les séquences pédagogiques s'appuieront sur :

- Une présentation power point par vidéoprojecteur de l'intervenant sur les points d'attention à avoir avant de se lancer dans un chantier de taille ou de débroussaillage, et les principes de bases à respecter pour conduire ces chantiers en sécurité
- Un support de formation remis à chaque participante sous forme papier
- Des échanges d'expériences entre participantes et avec l'intervenant
- La prise en main des outils de taille et de débroussaillage par les participantes avec les conseils et points de vigilance de l'intervenant
- Des exercices pratiques de taille et de débroussaillage encadrés par l'intervenant
- Des réponses aux questions des participantes

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Test d'évaluation des acquis en application directe
- Questionnaire de satisfaction individuel et tour de table en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant dimanche 13 juillet 2025 sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur-tricecontributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 50 € : Agriculteur-tricecontributeur-trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel
- 40 € : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié-e, étudiant-e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@orange.fr – 05 59 84 70 63

* CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Jessica Thomas
Jessica.bearn@civam.org - 07 57 18 15 55